

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

L'assemblée générale s'est tenue le 12 mars 2022 à la Maison de l'Archipel 19 à Angers.

Participants: 13 associations et 35 adhérents

Mot d'introduction des coprésidentes et du secrétaire général

A cette occasion, le secrétaire général propose que Marie Mézière-Fortin représente le collège des adhérents individuels, ce que l'assemblée approuve.

Approbation du procès verbal de l'AG 2021

Le procès verbal de l'assemblée générale 2021 est approuvé par les participants à l'unanimité.

Rapport Moral

en annexe et présenté par Régine Bruny coprésidente

Régine Bruny rappelle les modifications des statuts votés lors de l'assemblée générale de 2021 qui permettent une présidence partagée. Après des remerciements adressés à Stéphane Rimbault pour avoir assuré la présidence par intérim et succédé à Yves Lepage, elle précise les 3 dossiers qui ont retenu l'attention de la Sauvegarde en 2021:

- le renouvellement de l'agrément
 - la question des zones humides lors des échanges sur le PLUi de la métropole d'Angers
 - l'élargissement de la 2 fois 2 voies de la RD752 entre Beaupréau et Saint Pierre Montlimart
- Ces dossiers ont fait l'objet de réflexions et d'actions en collaboration avec d'autres associations démontrant ainsi le haut degré d'activités et d'investissement de l'ensemble des bénévoles.

Rapport d'activités 2021

en annexe

1-L'année en chiffres

Sur le réseau, les actions et réactions de la Sauvegarde et celles des associations que nous relayons sont en hausse. La plateforme Sentinelles a pris toute son importance comme le montrent les chiffres présentés.

Cette communication via les réseaux joue un rôle déterminant dans nos actions mais n'exclut pas l'importance de nos rencontres avec les représentants des institutions : Etat ou fédérations professionnelles.

2021 a été une année clé avec notre participation aux Assises de la Transition Ecologique et particulièrement lors notre contribution aux 4 cahiers d'acteurs :

- la biodiversité,
- les zones humides,
- les arbres,
- «se nourrir» et «se déplacer»

et la proposition de création de maisons de la transition écologique.

Au cours de l'année 2021, la lettre 11 a été éditée et transmise aux membres des associations adhérentes à la Sauvegarde. Cette lettre faisait le point et l'analyse sur la question de l'eau – sécheresse, sur la révision du SDAGE de Loire Bretagne, sur les pesticides, la méthanisation agricole, le PLUi, la protection des arbres et la ZAC Océane.

2-La question de l'eau

Régine Bruny coprésidente est également membre du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau et participe de manière active aux commissions et aux séances plénières de ce parlement de l'Eau.

Sur les dossiers du SAGE Mayenne, de l'Oudon, du captage de Vritz et CLE Layon :

Elle informe que les contrats Cteau remplaceront les CRBV dans le cadre de l'élaboration du PTGE

3-Les commissions et conseils

Au Coderst, trois types de dossiers ont posé de sérieux problèmes environnementaux : les prélèvements dans l'Authion, les demandes de méthanisation et la deux fois deux voies entre Beaupréau et Saint Pierre Montlimart.

A la CDOA, certains sujets comme le Plan «Plantons des haies» et les mesures d'agroforesterie ont donné lieu à des débats.

4-La méthanisation

Deux projets ont intéressé la Sauvegarde : celui de la SAS Baugé- Agri- Méthane porté par un groupement de 14 agriculteurs et le projet de Noyant-Energies regroupant une vingtaine d'agriculteurs. Les réunions ont permis de faire le point des avancées sur ces projets et sur les choix de gestion des promoteurs des deux projets.

5-La ZI de Méron

Pour rappel, cette zone industrielle implantée sur la commune de Montreuil Bellay est située dans le périmètre du PNR Loire Anjou Touraine et au centre de la Champagne de Méron, territoire Natura 2000. Face à ces enjeux environnementaux, une industrialisation raisonnée s'imposait comme la création d'une RNR autour du site industriel.

Sur cet espace, l'eau potable de la Fontaine Bourreau (classée Grenelle « captage prioritaire») est un enjeu fort mais à ce jour, les actions conservatoires ne sont pas suffisantes pour prolonger l'arrêté de 2013 d'exploitation de l'usine classée SEVESO,

6-PLUi ALM

Le PLUi prend en compte une grande partie des propositions de la Sauvegarde et notamment la partie arbres remarquables. Toutefois, les actes ne sont pas à la hauteur des ambitions dans la projet soumis à l'enquête publique.

Les superficies concernées par les zones humides méritent d'être réduites, préserver afin de corriger les discontinuités avec la trame verte et bleue. L'arrêt de l'artificialisation des sols n'est que partiellement engagé.

Enfin le PLUi laisse une trop grande place à la voiture et aux transports motorisés.

7-CSS TRIADE

L'extension de la société Triade (groupe Véolia) a fait l'objet d'une enquête publique au cours de laquelle la Sauvegarde a attiré l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de protéger les riverains des nuisances sonores, des envols de déchets et d'éclairage nocturne excessif.

Les rapports moral et d'activités sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité

Rapport Financier 2021: compte de résultat, bilan , affectation des résultats en annexe

le résultat financier est positif pour 3 raisons cumulatives :

- le versement d'indemnités juridiques
- la diminution des frais de déplacements compte tenu de la situation sanitaire
- la subvention de la région des Pays de la Loire de 650€

En termes d'épargne, la Sauvegarde présente un positif de 17801,76€.

L'ensemble du rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité

Rapport d'Orientation en annexe et présenté par Florence Denier-Pasquier

Florence Denier-Pasquier rappelle les ambitions de la Sauvegarde

- la première ambition est de renforcer la capacité d'action et d'animation de la fédération
- la seconde est de mieux prendre en charge les alertes Sentinelles de la nature
- et enfin la troisième ambition est de déployer sur tout le département le projet Arbres d'Anjou en développant des animations culturelles et naturalistes par le recrutement d'un ou une salarié(e).

Lors des échanges avec l'assemblée, les propositions d'associations membres ont été les suivantes :

- Annonce de la journée de l'Arbre organisée par ADDULT à Trélazé le 12 juin ainsi que le spectacle de la compagnie Patrick Cosnet
- La proposition de Place au Vélo de faire une de leurs balades du dimanche autour des Arbres Remarquables de la ville d'Angers
- La proposition « Découverte Arboretum Gaston Allard » de la SESA (Société d'Etudes Scientifiques de l'Anjou) qui y a son siège et qui fêtera en 2022 ses 150 ans.

Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité

**Budget prévisionnel et discussion sur le montant des cotisations 2023
en annexe**

Proposition d'évolution des cotisations

Cotisations individuelles - cotisation petit budget =10€
- cotisation normale=20€
- cotisation de soutien =30€
cotisation associations – 80€

Le rapport prévisionnel 2022 et le montant des cotisations 2023 sont adoptés à l'unanimité.

Elections des membres du conseil d'administration

Les 4 administrateurs sortants pour cause de fin de mandat sont : Gilles Mabon, Christophe Lesort, Daniel Béguin, Claire Vial.

Tous sont candidats pour poursuivre leur mandat

Les 4 administrateurs sortants qui se représentent (Gilles Mabon, Christophe Lesort, Daniel Béguin, Claire Vial) sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale,

Fait à Angers le 7 avril 2022

Florence Denier-Pasquier, co-présidente

Régine Bruny, co-présidente

Claire Vial, secrétaire